

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux le 14 avril à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 11 avril 2022, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjoints ; AUTANT Éric, BORREGA Yann, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARRERES Philippe, POUTHIER Delphine, SANSREFUS Evelyne

Absents excusés : RAMSDALE Phillip (donne pouvoir à Marie-Hélène BOISSEAU), DENIS Yannick

La séance a été ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 29/03/ 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. Budget « Assainissement »

Monsieur le maire présente le budget assainissement avec :

- En fonctionnement : un équilibre entre les recettes et les dépenses à 12 248,73€
 - En investissement : un équilibre entre les recettes et les dépenses à 30 105€
- Le budget est voté à l'unanimité.

2. Budget principal

- En fonctionnement : monsieur le maire explique que les charges de gestion courante risquent d'augmenter, notamment l'énergie et qu'il faut rester prudent sur les recettes. Par ailleurs, les charges de personnel doivent permettre le cas échéant, l'embauche d'un salarié en contrat déterminé pour aider ponctuellement l'agent communal. Le budget de fonctionnement s'équilibre à 588 239,15€
- En investissement : l'aménagement du cimetière, l'achat de matériel et de terrains constituent les principales dépenses prévues. Le budget d'investissement s'équilibre à 231 075,40€.

Le budget principal est voté à l'unanimité.

3. Questions diverses

- Le nouveau planning des présences au bureau de vote pour le deuxième tour des élections sera transmis à tous.
- Une cérémonie au monument aux morts aura lieu le 8 mai, malgré la dissolution de l'association des anciens combattants de Marillac. Toutefois son organisation n'est pas encore connue.
- Le comité des fêtes organise un marché le 14 mai à partir de 18 heures.
- Nicole Bourdier s'occupe des formalités administratives concernant la famille ukrainienne. La remise des vélos, donnés par les habitants, aura lieu vendredi 15 avril à 17h30.
- Les semis de graines dans le cadre de l'opération « Territoire engagé pour la nature » ont été réalisés par les enfants de l'accueil de loisirs, mardi 12 avril.
- Mat'Hotel a fourni un devis d'une armoire-frigo pour la salle des fêtes à 2500€ HT
- Dominique Proux a rendez-vous avec Planète Paysage pour les travaux concernant le cimetière.

La séance est levée à 20h05.

Prochaine réunion du conseil : le 2 juin à 19 heures

Tableau d'émergence du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick Absent	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip Absent